

Comment financer sa startup au Royaume-Uni ?

Le Royaume-Uni est toujours le pays idéal pour fonder une nouvelle entreprise, et offre de nombreuses possibilités pour les fondateurs qui cherchent un financement afin de démarrer leur nouveau projet.

Temps de lecture : minute

23 avril 2024

Au Royaume-Uni, l'investissement français a atteint 100 milliards de livres sterling, selon les derniers chiffres de 2021. En outre, près d'un demi-million de nouvelles entreprises ont été créées au cours du premier semestre 2023, qui sont venues s'ajouter aux 5,6 millions d'entreprises déjà présentes sur le territoire. Le Royaume-Uni bénéficie donc toujours d'une culture entrepreneuriale florissante, à laquelle les entreprises françaises sont invitées à participer.

Le Royaume-Uni offre de nombreuses possibilités de financement pour les nouvelles entreprises françaises qui souhaitent s'y installer. Quel que soit le secteur ou l'industrie dans laquelle votre nouvelle entreprise évolue, il existera un financement de démarrage adapté pour vous aider à partir sur des bases commerciales solides.

De quel type de financement votre nouvelle entreprise a-t-elle besoin ?

C'est une question que tous les nouveaux chefs d'entreprise doivent se poser, car toutes les options de financement disponibles ne se valent pas, et ne sont pas appropriées pour les mêmes projets. En faisant

correspondre les besoins d'une entreprise et le bon type de financement, cela permet de s'assurer que le financement choisi réponde aux critères, et qu'il ne ralentira pas la croissance de la nouvelle entreprise. Il s'agit d'une première étape cruciale, par laquelle il faut passer avant de se lancer dans d'autres démarches.

Plusieurs ressources existent pour aider à identifier le type de financement adapté à votre nouvelle entreprise. La British Business Bank a publié un guide complet en association avec l'ICAEW (Institute of Chartered Accountants in England and Wales). Le manuel de Better Business Finance est un autre document utile, tandis qu'Enterprise Nation édite un guide simple qui détaille les principales options de financement disponibles pour les jeunes entreprises.

Les programmes gouvernementaux pour financer une nouvelle entreprise au Royaume-Uni

Les entreprises françaises qui souhaitent s'implanter au Royaume-Uni doivent s'intéresser à deux programmes : le Seed Enterprise Investment Scheme (SEIS) et l'Enterprise Investment Scheme (EIS). Le député français Paul Midy a contribué à faire connaître ces dispositifs, qui pourraient offrir à votre nouvelle entreprise les financements dont elle a besoin.

Le régime EIS met en place des avantages fiscaux pour les investisseurs individuels qui achètent de nouvelles actions dans votre entreprise. Ce système vise à faciliter la levée de fonds et l'expansion de la société, dans la limite de 5 millions de livres par an et de 12 millions de livres sur la durée de vie de l'entreprise. Ces plafonds recouvrent également les fonds acquis dans le cadre d'autres programmes de capital-risque, à condition que l'investissement initial ait lieu dans les sept ans suivant la

première transaction commerciale de l'entreprise. Il est impératif de vérifier son éligibilité au régime EIS et d'adhérer à sa réglementation, afin que les investisseurs puissent bénéficier des avantages fiscaux associés à leurs actions, et les conserver.

Le programme SEIS est similaire à l'EIS dans la mesure où il offre des avantages fiscaux aux investisseurs individuels qui achètent de nouvelles actions de votre entreprise. Dans le cadre du SEIS, l'entreprise peut recevoir un maximum de 250.000 livres. Cette somme englobe toutes les autres aides de l'État reçues au cours des trois années précédant l'investissement, et peut aussi contribuer à limiter des investissements ultérieurs via d'autres régimes de capital-risque. Le respect de certaines règles est nécessaire pour permettre aux investisseurs de réclamer et de conserver les allègements fiscaux associés à leurs actions dans le cadre du SEIS.

« Il va sans dire que tous les investisseurs britanniques connaissent ces régimes et les incitations fiscales qui y sont associées, à tel point qu'il est pratiquement impossible de lever des fonds en dehors de ces dispositifs », remarque Sam Simpson, PDG de FounderCatalyst, une plateforme spécialisée dans ces opérations.

En théorie, les entreprises françaises peuvent choisir d'enregistrer une société française au Royaume-Uni et d'y lever des fonds en utilisant les dispositifs SEIS/EIS. *« En pratique, cela s'avère souvent difficile, car les investisseurs britanniques sont tenus d'investir en utilisant des documents juridiques français, et sont donc soumis au droit français. Il est donc plus simple d'enregistrer une société directement au Royaume-Uni (et d'acquérir les actions d'une société française existante, si elle est déjà là), puis de s'inscrire aux programmes SEIS/EIS. Cela facilite grandement la tâche des investisseurs britanniques, qui se retrouvent alors soumis au droit britannique »*, explique Sam Simpson.

Comment les entreprises françaises peuvent-elles obtenir des prêts au Royaume-Uni ?

La British Business Bank a mis en place des programmes spécifiques afin de simplifier l'accès au financement par l'emprunt au Royaume-Uni. On trouve par exemple des prêts à la création d'entreprise (ou Start Up Loans), soutenus par le gouvernement britannique, qui proposent jusqu'à 25.000 livres par chef d'entreprise pour démarrer ou développer une société, dans la limite de 100.000 livres par entreprise.

Ces prêts sont soumis à un taux d'intérêt fixe de 6 % et proposent une fenêtre de remboursement allant d'un à cinq ans. Ils s'accompagnent également d'une période de mentorat gratuite de 12 mois. Dans le cadre du programme Innovate UK, il existe aussi des prêts à l'innovation destinés à stimuler la croissance par le biais d'initiatives innovantes.

Il faut enfin noter le dispositif de garantie de financement des entreprises. Celui-ci améliore l'accès aux prêts bancaires pour les petites entreprises prometteuses qui ne disposent pas de fonds suffisants, en passant par une garantie gouvernementale de 75 %. Enfin, le Recovery Loan Scheme soutient les entreprises qui souhaitent accélérer leur croissance grâce à des prêts pouvant aller jusqu'à 2 millions de livres.

L'accès aux prêts et aux subventions pour soutenir l'innovation

Les entreprises françaises innovantes qui évoluent dans le domaine des technologies peuvent bénéficier de prêts et de subventions financés par le gouvernement britannique. Ces fonds, qui s'élèvent à plus de 7 milliards de livres, sont gérés par l'UKRI (UK Research and Innovation), un organisme qui soutient l'innovation en accordant des prêts et des subventions sur-mesure pour tous les secteurs de l'économie. Depuis

2007, l'UKRI a investi 2,5 milliards de livres dans le soutien à l'innovation, avec des financements spécifiquement destinés aux petites entreprises et allant de 100.000 à 1 million de livres.

Après avoir étudié chacune de ces possibilités de financement et de prêts, n'oubliez pas de vous intéresser aux différentes subventions régionales qui pourraient offrir des opportunités supplémentaires de financement.

Obtenez votre financement via les crédits d'impôt

Les nouvelles startups de la tech peuvent bénéficier d'allègements fiscaux en matière de R&D et de la « Patent Box », qui offrent tous deux des possibilités de financement intéressantes. Au Royaume-Uni, les entreprises engagées dans la recherche et le développement peuvent en effet bénéficier d'un allègement fiscal qui réduit leur impôt sur les sociétés. Pour en bénéficier, l'entreprise doit être considérée comme une petite entreprise, avoir moins de 500 employés, et que son chiffre d'affaires soit inférieur à 100 millions de livres sterling (ou que son bilan ne dépasse pas les 86 millions de livres sterling).

La Patent Box mentionnée ci-dessus réduit le taux d'impôt sur les sociétés de 10 % pour les revenus provenant d'innovations brevetées. Le brevet doit avoir été délivré par le Bureau britannique de la propriété intellectuelle, le Bureau européen des brevets, et par les pays de l'Espace économique européen suivants : Autriche, Bulgarie, Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Hongrie, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie et République Tchèque. Cet exemple permet de voir comment les calculs sont effectués. Il est important de s'assurer que le brevet remplisse les conditions requises pour bénéficier de l'allègement fiscal avant d'en faire la demande.

Le Royaume-Uni est un environnement attractif pour les entreprises françaises qui cherchent à croître ou à s'établir sur un nouveau marché. Ses programmes de soutien financier sont généreux, et particulièrement adaptés aux startups et aux entreprises innovantes. Tout cela en fait une destination de choix pour les entrepreneurs.

Qu'il s'agisse de crédits d'impôts pour la recherche et le développement ou de programmes de soutien financier privés comme publics, toutes ces initiatives sont autant d'incitations concrètes pour les entreprises et visent à les encourager à se développer et à prospérer. En capitalisant sur ces dispositifs d'aide, les entreprises françaises peuvent accéder à des ressources et à des opportunités de croissance inestimables, favorisant l'innovation, la compétitivité et, en définitive, leur succès sur le marché dynamique qu'est le Royaume-Uni.

Le service commercial de l'ambassade britannique à Paris apporte son soutien aux entreprises françaises qui souhaitent s'implanter au Royaume-Uni. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)



À lire aussi

Londres : tout ce qu'il faut savoir sur le pôle numéro 1 en Europe pour les startups



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maddynews avec l'ambassade du Royaume-Uni en France